

*Commission géologique.*—La Commission a pour fonction principale de dresser la carte géologique du Canada et de faire rapport sur la géologie au Canada. Elle effectue des études géologiques sur le terrain et dans ses bureaux afin de faciliter la découverte et l'exploitation des ressources minérales et des nappes aquifères du sous-sol. Elle contribue à fournir des renseignements d'ordre géologique pour aider à la construction d'ouvrages publics tels que digues, ponts, tunnels, fondements, etc. Elle poursuit sur le terrain et à ses bureaux des études minéralogiques et paléontologiques qui aident à connaître et à exploiter les ressources minérales; elle collectionne les minéraux et les spécimens nécessaires aux études, aux expositions et à la distribution; et effectue des levés géophysiques. Les rapports que publie la Commission géologique comprennent les suivants: mémoires comportant un exposé assez complet de la géologie de régions particulières et accompagnés, règle générale, de cartes géologiques; bulletins portant sur des problèmes plutôt que sur des régions; études publiées le plus tôt possible après la fin de la saison des travaux de campagne, portant chacune sur une région distincte et résumant les renseignements recueillis; rapports de la Série de la géologie économique, qui traitent à fond des gisements minéraux d'un genre particulier. Des cartes géologiques en couleur sont dressées à plusieurs échelles, depuis quelques centaines de pieds jusqu'à huit milles ou plus au pouce; la carte ordinaire est dressée à l'échelle d'un mille ou de quatre milles au pouce. Peu après la fin de la saison des travaux de campagne, on publie, à l'égard des régions où des recherches pour les métaux et les minéraux se poursuivent activement, des tracés bleus indiquant la formation géologique.

Depuis sa fondation en 1942, la Commission a dressé la cartographie de plus de 30 p. 100 de la superficie totale du Canada. En 1952, 78 équipes ont effectué des levés, comparativement à 88 en 1951. Les travaux effectués en 1952 comprenaient la suite de l'étude des régions métallifères effectives ou en puissance du Canada; une enquête dans la zone ferrifère du Québec-Labrador; la reconnaissance aérienne de la géologie de 100,000 milles carrés de territoire qui s'étendent à l'ouest de la baie d'Hudson entre 60° et 64° de latitude; la cartographie des régions susceptibles de renfermer des réserves de pétrole et de gaz dans l'Ouest du Canada ainsi qu'en Ontario; et l'examen de gisements de minéraux radioactifs, surtout en Saskatchewan septentrionale.

Le Service de la géologie régionale effectue des levés géologiques de la formation de la roche de fond ainsi que des minerais et des matières économiques connexes du Canada, au moyen d'un programme annuel d'enquêtes systématiques et de cartographie géologique, relativement surtout aux régions à l'égard desquelles on a déjà dressé des cartes topographiques.

Le Service de la paléontologie mène des enquêtes paléontologiques et stratigraphiques ainsi que des études qui sont très utiles à la cartographie géologique, à l'interprétation des structures et aux recherches de combustibles et de minéraux naturels.

Le Service de la minéralogie prépare et distribue des échantillons de minéraux et de roches à l'usage des prospecteurs et des institutions d'enseignement, organise et maintient une collection méthodique de minéraux aux fins de consultation et d'échange et identifie les spécimens de minéraux que lui fait parvenir le public.

Le Service des ressources radioactives s'occupe des recherches effectuées sur le terrain et dans les laboratoires sur les ressources du Canada en fait de matières premières radioactives et dirige des services gratuits d'épreuve et de consultation au profit des prospecteurs d'uranium. A titre d'intermédiaire de la Commission de